

LA GROTTTE DU MONT FALISE À ANTHEIT VALLÉE DE LA MÉHAIGNE. PROVINCE DE LIÈGE

par

J. HAECK

Cette petite grotte se trouve au Mont Falise au lieu-dit « Hart du Gibet » sur le territoire de la commune d'Antheit à 5 Km au Nord de Huy ⁽¹⁾. Province de Liège. Elle est creusée dans la falaise de calcaire carbonifère à 10 mètres sous le plateau, en face de la levée de terre qui barre l'éperon du Mont Falise. Son entrée est orientée au N.N.E. et surplombe la caserne Lieutenant Binamé à Antheit.

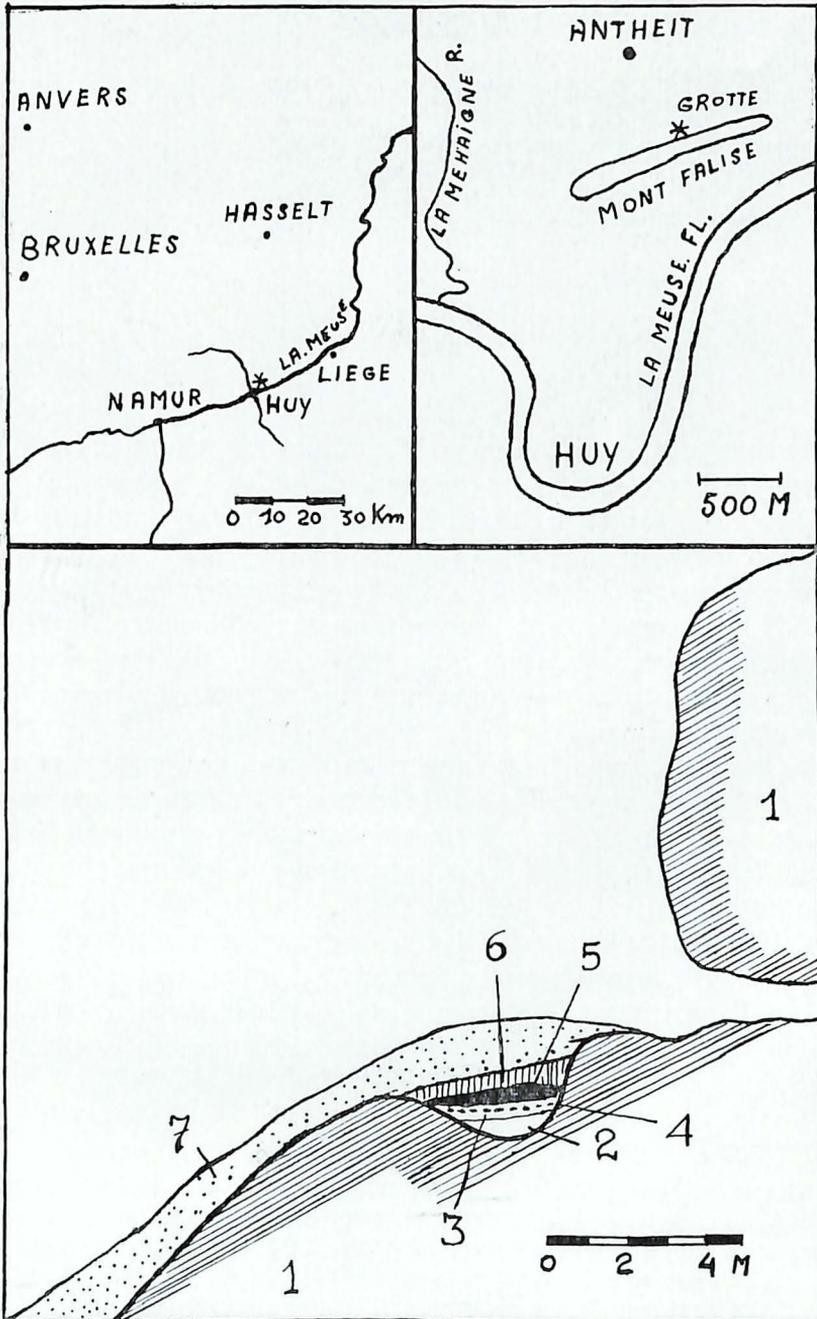
Devant l'entrée, s'étend une terrasse de 10 mètres de longueur et de 5 mètres de largeur qui se prolonge en pente douce vers la vallée de la Méhaigne.

Une salle circulaire d'un diamètre maximum de 3 mètres et de 2 mètres 30 de hauteur, ainsi que le couloir de 2 mètres de longueur sont presque comblés actuellement par des blocs provenant de la voûte effondrée et par les terres du plateau que les eaux pluviales y ont entraînées.

En 1897, J. Fraipont a fait fouiller entièrement cette grotte, les déblais ayant été rejetés sur la terrasse. Selon l'auteur, elle aurait servi de halte temporaire durant le paléolithique moyen. On y a notamment trouvé un très grand biface ainsi que des ossements humains néolithiques (Fraipont, 1897 ; Fraipont, 1897-98).

⁽¹⁾ Le nom Falise s'orthographe de diverses manières, nous avons repris l'orthographe d'après le panneau indicateur placé par l'administration communale. La carte de l'État Major porte « Falize » tandis que J. Fraipont écrit en 1897 Falhise. La prononciation wallonne locale peut se traduire par Falhisse.

Au sujet de la commune, c'est par erreur que J. Fraipont a écrit Anthée, il s'agit bien de la commune d'Antheit près de Huy.



La grotte du Mont Falise à Antheit. Situation et coupe prise à travers la terrasse
 1. rocher en place, 2. industrie moustérienne, 3. industrie du Paléolithique supérieur,
 4. industrie néolithique, 5. Ossuaire de la Tène, 6. humus, 7. ancien déblais.

C'est le 23 Mars 1958, vu la rareté des bifaces dans les grottes de la vallée de la Méhaigne Mr J. Destexhe-Jamotte m'a encouragé à entreprendre des recherches dans cette caverne avec l'espoir d'y retrouver un lambeau en place permettant d'apporter des précisions sur ce niveau. Deux tranchées atteignant le rocher de base ont été creusées dans la caverne et la terrasse. A 0 m. 70 de profondeur et à 5 mètres devant la falaise nous avons retrouvés sous les déblais, l'ancien humus en place ainsi que des ossements humains. La fouille systématique de toute la terrasse a été effectuée avec la collaboration de M. J. Destexhe-Jamotte et de son fils Guy. 184 heures de travail ont été nécessaires pour explorer et tamiser les différents niveaux (2).

EXPLORATION DES DÉBLAIS.

Toute la terrasse était encombrée par les anciens déblais atteignant 0 m. 50 à 0 m. 70 de hauteur. Nous y avons retrouvé peu d'éléments ayant échappés aux premières investigations, soit :

- 7 éclats en silex
- 1 éclat de hache polie en silex
- 12 tessons de poteries préhistoriques et protohistoriques
- 40 tessons de poteries du moyen-âge
- 1 squelette en connexion anatomique appartenant à un grand chien moderne
- 2 mâchoires inférieures de blaireaux
- et quelques ossements d'animaux modernes.

FOUILLE DE LA TERRASSE

Après l'enlèvement des déblais, une tranchée a été creusée partant de la grotte et traversant la terrasse sur toute sa largeur ; la coupe a révélé une cuvette naturelle longeant la falaise à 3 m 50 de celle-ci. Dans cette cuvette longue de 5 mètres et large de 2 mètres ont été trouvés les ossements humains et les niveaux non remaniés.

(2) Nous profitons de l'occasion pour remercier M. et M^{me} Cloes André garde particulier, qui nous ont accordé les autorisations et toutes les facilités durant les recherches à Antheit.

STRATIGRAPHIE.

A. Ancien humus d'une épaisseur de 0 m. 15 à 0 m. 20, renfermant 32 tessons de poteries du Moyen-âge, 2 tessons de poteries de l'époque romaine et quelques ossements d'animaux mélangés.

B. Couche de terre grise et de petits blocs anguleux de calcaire d'une épaisseur de 0 m. 70 à son point maximum. A la base de cette couche, dans une cuvette contenant une terre noire mêlée à des charbons de bois, étaient enfouis des restes humains accompagnés de tessons de poteries de l'âge du fer.

C. Terre grise d'une épaisseur variant de 0 m. 05 à 0 m. 20. Contenant quelques silex néolithiques. Remarquons l'absence complète de charbons de bois.

D. Terre brun-noirâtre, poudreuse, d'une épaisseur de 0 m. 20 à 0 m. 25 avec de menus fragments de calcaire et quelques silex du Paléolithique supérieur répartis dans la masse.

E. Terre brun-clair, épaisseur à son point maximum 0 m. 50, remplissant toute les sinuosités de la roche encaissante. Cette couche comprend des cailloux roulés et des fragments de calcaire aux arêtes usées et quelques silex-taillés appartenant au Paléolithique moyen.

INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES DOCUMENTS RECUEILLIS :

C'est grâce à l'extrême obligeance de Mademoiselle H. Danthine, professeur à l'Université de Liège qu'il nous a été permis d'étudier et de dessiner les silex découverts en 1897, par J. Fraipont et conservés dans les collections de Préhistoire de l'Université de Liège.

Paléolithique moyen

<i>Inventaire :</i>	1 pointe moustérienne	
	1 éclat lamellaire	
	5 éclats en silex	
<i>Fouille Fraipont :</i>	1 grand biface	catalogué n° 1103
	1 grande pointe moustérienne	cataloguée n° 1105
	1 racloir sur éclat levallois	catalogué n° 1106
	1 lame à encoches	cataloguée n° 1104
<i>Faune :</i>	<i>Rhinoceros tichorhinus</i> , <i>Elephas primigenius</i> , <i>Equus caballus</i> , <i>Ursus spelaeus</i> , <i>Hyena crocuta</i> (Var. <i>spelaea</i>).	

MATIÈRE PREMIÈRE. Toutes les pièces et éclats découverts dans ce niveau sont en silex ; la plupart sont taillés dans des rognons roulés si souvent utilisés par les populations du Paléolithique moyen de la vallée de la Méhaigne. Les silex sont doux au toucher et la plupart des arêtes sont usées, nous n'y distinguons toutefois aucune trace d'écrasement. La patine est blanche ou présente de petites vermiculations.

La pointe fig. 2 est lisse et en silex brun.

DESCRIPTION DES PIÈCES.

Biface de type amande (fig. 1) : pièce aux dimensions exceptionnelles : hauteur 137 mm, largeur 86 mm, épaisseur au maximum 25 mm. Taillé dans un galet de silex roulé à patine brune peu profonde.

Une des faces a conservé son cortex sur une assez grande surface, les bords sont bien régularisés et la pointe est finement retouchée. La face opposée est taillée à grands coups, la pointe a été obtenue par de délicates retailles.

Un côté de la base est aminci et rend ainsi le profil de ce biface très symétrique.

Une grande pointe (fig. 2 : hauteur 107 mm, largeur 49 mm) est de très bonne facture. Les retouches sont larges, les bords sont finement régularisés, le bulbe est gros et le plan de frappe est épais et facetté. Précisons que la face lisse ne porte aucun essai d'enlèvement de ce bulbe (3).

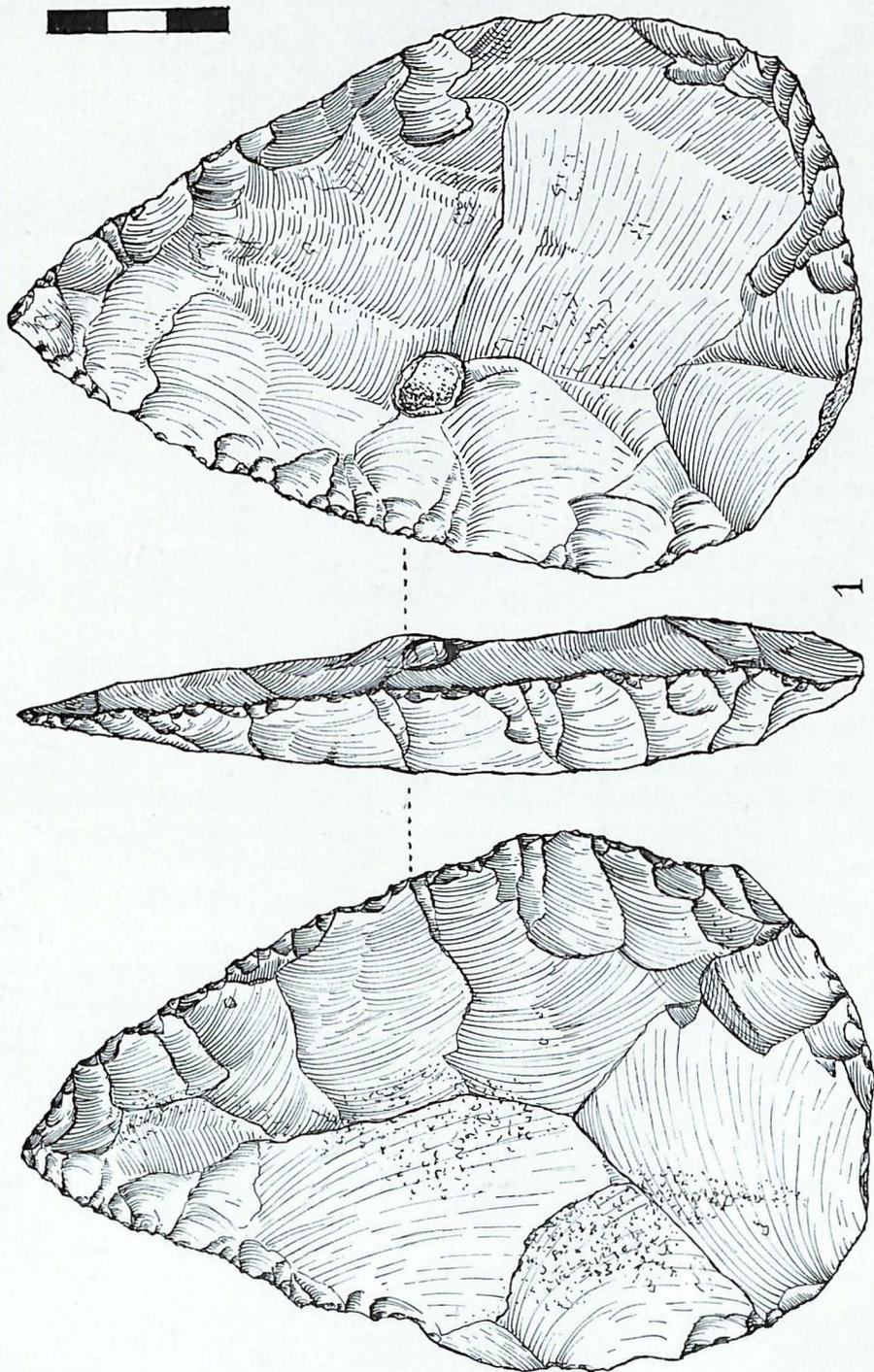
Une pointe triangulaire (fig. 3 : hauteur 45 mm, largeur 60 mm, épaisseur 23 mm) est trapue et à bords légèrement retouchés, sa base est épaisse et facettée. La face d'éclatement n'est pas retouchée.

Éclat à encoches (fig. 4) : Cet éclat lamellaire à section-triangulaire possède 3 encoches, aux arêtes fortement esquillées et usées par un emploi prolongé.

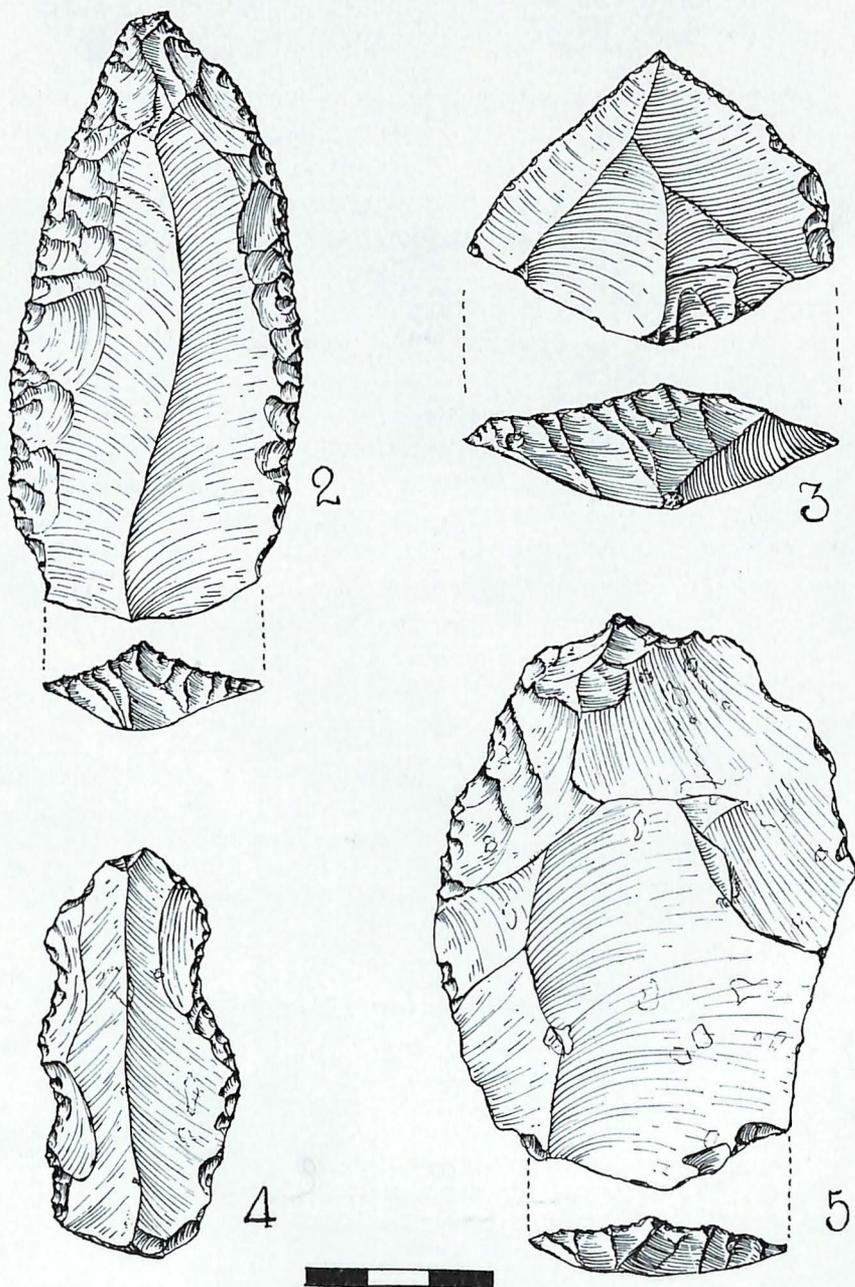
Racloir (fig. 5) sur éclat de technique levalloisienne : le plan de frappe est facetté et les retouches sont courtes.

Un fragment de lame épaisse porte des retouches courtes sur un des bords.

(3) Certains auteurs préfèrent appeler présentement ce type de pointe. « Racloir convergent ».



INDUSTRIE MOUSTÉRIENNE. Grand biface en silex. Fouilles Fraipont. Collection de préhistoire de l'Université de Liège.



INDUSTRIE MOUSTÉRIENNE.

- 2. Grande pointe moustérienne en silex,
- 3. Po.nte triangulaire à base épaisse.
- 4. Éclat à encoches.
- 5. Grand racloir.

Les n^{os} 2, 4 et 5. Fouilles Fraipont. Collection de préhistoire de l'Université de Liège.

DATE.

La plupart des silex ont un plan de frappe préparé en facettes. La matière première d'origine locale est bien la même que celle employée dans les niveaux du Paléolithique moyen de la vallée de la Méhaigne. Nous avons revu avec un vif intérêt les industries à bifaces provenant de la « grotte du Docteur » et celle de l'« Ermitage » (FRAIPONT et TIIHON, 1889). Mais, dans ces deux grottes les bifaces sont plus petits, leur talon plus épais et la taille est plus fruste. A la grotte du « Docteur » à Moha nous avons pu constater l'association des bifaces, des pointes moustériennes et des éclats levallois.

Ce sont les sites de plein air d'« Otrange » et de « St. Walburge » (DE PUYDT, M., HAMAL-NANDRIN, J., et SERVAIS, G. 1912 ; THISSE-DEROUETTE et DESTEXHE-JAMOTTE, 1949) qui présentent le plus de points de comparaison. Dans ces deux gisements il y a association de bifaces de type amande à talon aminci, de pointes à plan de frappe préparé à facettes et d'éclats levallois.

A Antheit, les principaux caractères de ce niveau sont :
la présence d'un grand biface de type amande, à talon aminci,
des pointes moustériennes,
des plans de frappe préparés en facettes,
un racloir sur éclat levallois,
et une faune caractéristique du Paléolithique moyen régional.

Ces observations permettent de classer ce niveau dans le Vieux Moustérien.

Paléolithique supérieur

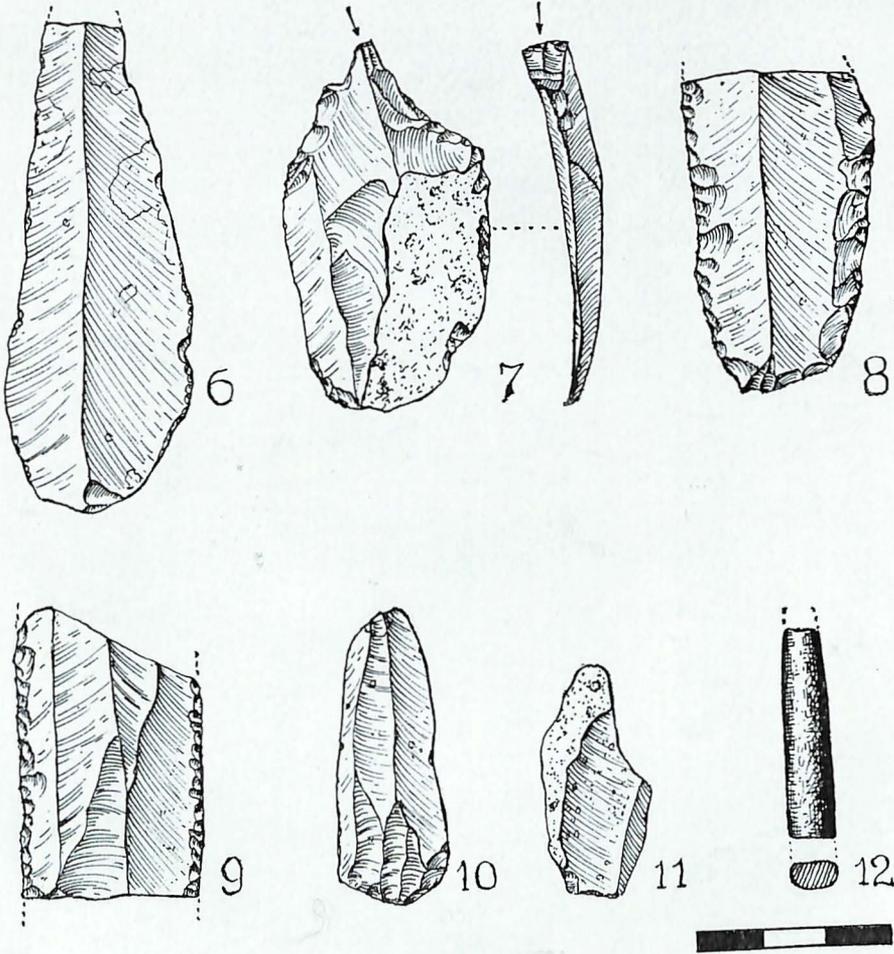
Inventaire : 1 burin dièdre droit
2 fragments de lames retouchées
1 petit nucléus à lames
8 lames non retouchées
1 fragment de sagaie en bois de renne
Fouille Fraipont : 1 fragment de lame retouchée cataloguée n° 1108.

PATINE : toutes les pièces et lames recueillies dans ce niveau sont en silex, la patine varie du blanc pur au gris légèrement bleuté.

DESCRIPTION DES PIÈCES.

La taille est lamellaire, les lames sont larges et régulières. Leur longueur varie de 35 à 90 mm.

Les retouches sont courtes (fig. 8 et 9).



INDUSTRIE DU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR.

- 6. 8. et 9. Lames retouchées,
- 7. Burin dièdre droit,
- 10. et 11. Lamelles,
- 12. Fragment de sagaie en bois de renne.

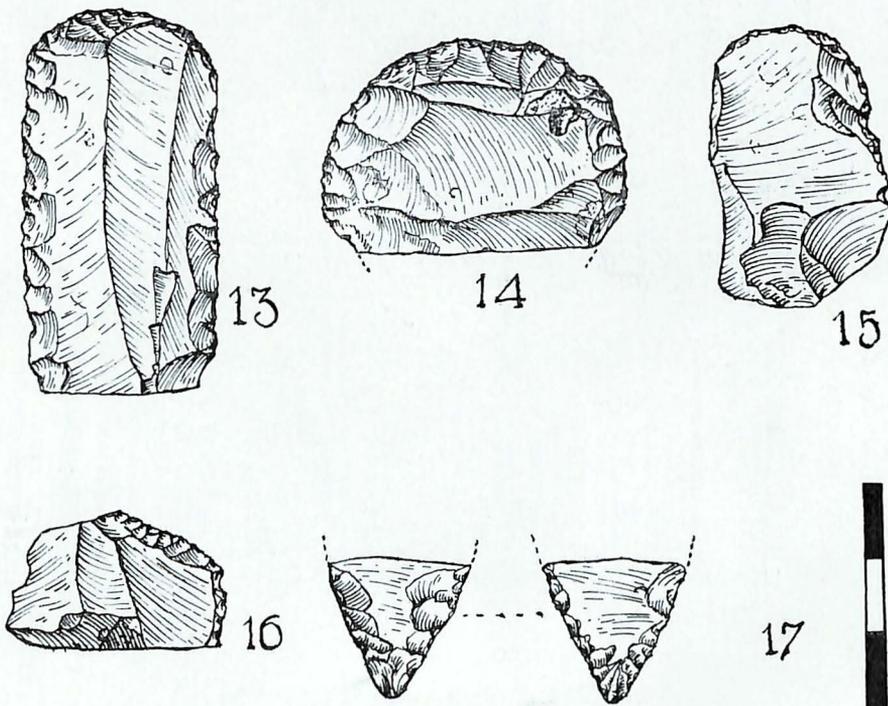
N° 8. Fouille Fraipont. Collection de préhistoire de l'Université de Liège.

Le burin dièdre droit (fig. 7) est taillé au dépens d'une lame dont les bords ont été accommodés par des retouches courtes, une partie de cette lame a conservé son cortex.

Un fragment de sagaie poli en bois de renne (fig. 12) : largeur maximum 9 mm, diamètre maximum 5 mm, largeur minimum 5 mm, diamètre minimum 4 mm, longueur 35 mm.

DATE.

Les lames sont trop fines et trop larges pour être comparées à celle de l'Aurignacien de la « grotte du Docteur » (FRAIPONT et THON, 1889) et du gisement d'« Engihoul » (VANDEBOSCH, 1933, 1936, 1939). Par contre, elles sont beaucoup plus larges que celles



INDUSTRIE NÉOLITHIQUE.

13. 14. 15. 16. Grattoirs.

17. Extrémité inférieure d'une pointe de flèche en forme de feuille.

Les n^{os} 13 et 14. Fouilles Fraipont. Collection de préhistoire de l'Université de Liège.

du Gravetien de la grotte « Schmerling » à Engis et de l'abri de « Mégarnie » (DESTEXHE-JAMOTTE, 1957 ; VANDEBOSCH, 1958-60 ; DESTEXHE-JAMOTTE, 1958-60).

Le fragment de sagaie est trop mutilé pour apporter des précisions souhaitées.

L'absence de pièces typiques empêche de dater avec précision cette industrie qui appartient au **Paléolithique supérieur**.

Néolithique

Inventaire : la moitié inférieure d'une pointe de flèche en forme de feuille (fig. 17).

1 grattoir sur bout de lame

2 éclats de hache polie en silex

1 éclat de silex retouché

5 lames et éclats de taille

Fouille Fraipont : 2 grattoirs sur bout de lames catalogués n° 1107 et 1109.

PATINE. La patine est très variée, certaines pièces sont à peine altérées ; d'autres sont grises au totalement cacholonnées⁽⁴⁾.

Une des haches polies est blanche, l'autre est grise.

La taille est malhabile, les silex sont débités en éclats et en lames épaisses et irrégulières.

DATE.

La pointe de flèche en forme de feuille et les éclats de haches polies ne permettent pas un classement précis de cette industrie néolithique⁽⁵⁾.

(4) Le rapport de fouille de J. Fraipont signale la découverte d'une demi-hache polie, de 14 lames, d'une quinzaine d'éclats et de 8 tessons de poterie. Mais ces éléments ne figurent pas dans les collections de Préhistoire de l'Université de Liège et nous ignorons ce qu'ils sont devenus (FRAIPONT, 1897).

(5) Les 2 pointes de flèches cataloguées n° 1.110 et 1.111 signalées par J. Fraipont ont été trouvées en surface (catalogue de l'Université de Liège). Cependant, malgré leurs ressemblances avec celle que nous avons découverte dans la terrasse, rien n'autorise à considérer les 2 flèches citées ci-dessus comme contemporaines du niveau néolithique. Elles pourraient en effet provenir du plateau où le terrain est en pente et où des glissements fréquents sont observés.

Age du Fer

- Inventaire :* 12 tessons de poterie.
1 pointe de flèche sub-losangique.
De nombreux ossements humains très fragmentés.
- Poterie :*
- 4 tessons appartiennent à un grand vase épais de 10 mm, la pâte gris-brun contient de petits dégraissants de quartz (fig. 21).
Surface extérieure rendue rugueuse par « éclaboussure », couleur brune à brun-noirâtre.
Surface intérieure de couleur noire.
1 fragment de bord d'un vase à profil caréné, dont la lèvre est recourbée vers l'extérieur (fig. 19).
Diamètre reconstitué au goulot : 235 mm.
Pâte brun-rose à grains fins, assez sableuse, épaisseur 11 mm.
Surface extérieure et intérieure de couleur brun à brun-noirâtre.
1 fragment de bord d'un grand vase, dont le diamètre reconstitué au goulot atteint 230 mm (fig. 20).
Pâte brun-gris à grains fin, assez sableuse, épaisseur maximum 11 mm.
Surface extérieure et intérieure gris-noir.

FLÈCHE.

1 pointe de flèche sub-losangique à large pédoncule, épaisseur maximum 8 mm. Elle est symétrique et taillée à grands coups, son extrémité supérieure est brisée, sa patine est gris-blanchâtre (fig. 18).

DATE.

Le tesson représenté sur la figure 19 appartient à un vase de type caréné, semblable à ceux trouvés au gisement du « Vicinal » à Omal et à « Moxhes » (DE PUYDT, 1907 ; MARIËN, 1952 ; DESTEXHE-JAMOTTE, 1949-50).

Le vase caréné et les tessons « éclaboussés » permettent de classer ce matériel dans **la Tène 1**.

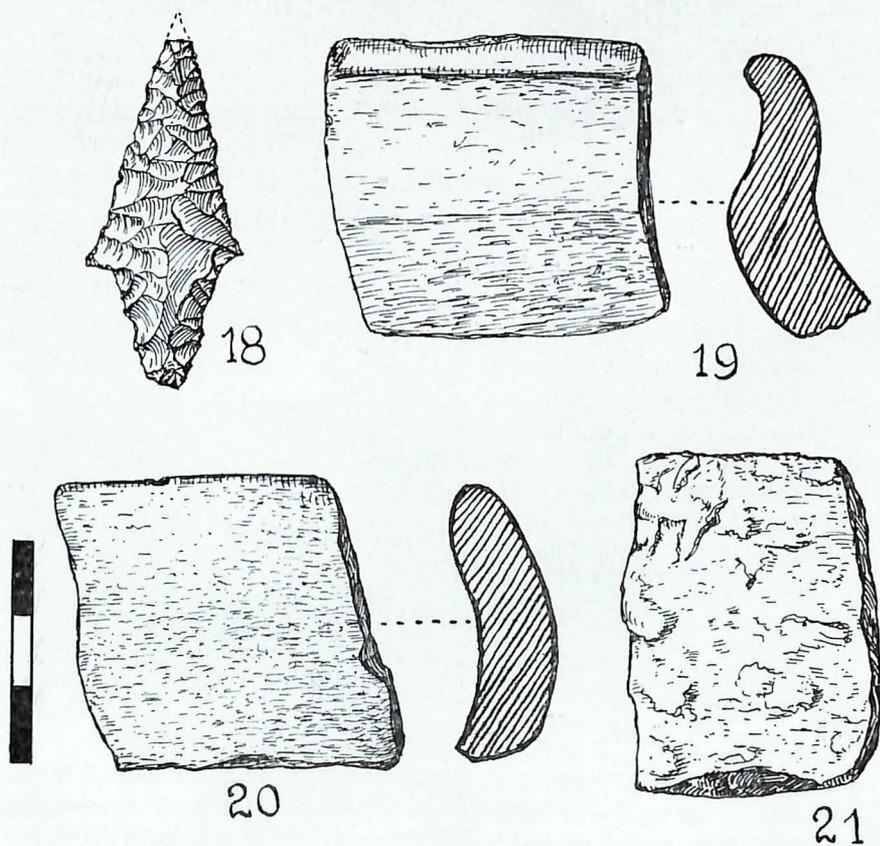
OSSEMENTS HUMAINS.

C'est dans ce niveau qu'ont été recueillis les ossements humains. Ils étaient dispersés dans la masse et intimement mêlés à des charbons de bois, des tessons de poteries et une pointe de flèche en silex.

Soulignons que ces ossements n'étaient pas en connexion anatomique. Étant donné le très grand nombre d'ossements manquants et l'ancienneté des fractures, la reconstitution totale des crânes est impossible.

D'après l'étude anthropologique du docteur P. Janssens à qui nous exprimons notre vive gratitude, on peut conclure qu'il s'agit des restes de 8 individus répertoriés comme suit :

- 5 adultes dont le plus âgé avait atteint l'âge de 40 à 50 ans
- 1 adolescent âgé de 19 ans environ, soit 3 hommes et 3 femmes
- 1 enfant de 11 ans
- 1 enfant de 5 à 6 ans



LA TÈNE I.

- 18. Pointe de flèche sub-losangique.
- 19. Fragment d'une terrine à bord caréné.
- 20. et 21. Tesson de poterie.

La fouille Fraipont établit un minimum de 7 individus (FRAIPONT, 1897-98, p. 340).

4 adultes
2 adolescents
1 enfant

On observe donc une nette concordance entre les ossements humains recueillis dans la grotte par J. Fraipont et ceux que nous avons exhumés dans la terrasse.

Dans les 2 cas tous les ossements gisent dans le plus grand désordre. Tous sont très fragmentés et on note l'absence de nombreuses parties des squelettes.

Le nombre d'individus et leur âge paraissent concorder.

On pourrait donc supposer que ces ossements humains représentent les sépultures à 2 degrés de 8 individus, dont les ossements, après décharnement présépulcral, ont été dispersés dans la grotte et sur la terrasse ⁽⁶⁾.

L'étroite association des tessons de poterie, de la pointe de flèche et des ossements humains, démontre que l'ensemble appartient à la Tène 1.

Époque romaine

2 tessons de poterie appartenant à un vase à bossettes, orné à l'épaule de 2 bandes guillochées.

Diamètre reconstitué à la panse : 140 mm.

Pâte rose, à grains très fins, épaisseur : 2 mm.

Surface extérieure, lisse de couleur noire et brillante.

Surface intérieure brun chocolat.

DATE.

Ce vase date du 11^e siècle.

⁽⁶⁾ Au moment de la découverte de la grotte du Mont Falise, J. Fraipont signale l'existence d'un mur en pierres sèches, qu'il lui était impossible de dater. Nous n'avons pu apporter aucun éclaircissement à ce sujet car le muret avait complètement disparu avant notre arrivée.

Moyen-Age

32 tessons de poterie ont été découverts dans l'humus. Parmi ceux-ci il y a notamment 2 tessons de couleur brun foncé et 1 tesson recouvert d'un vernis jaune-clair. Ces 3 tessons proviennent des ateliers d'Andenne (XII^e et XIII^e siècles).

CONCLUSIONS.

Les vestiges peu nombreux livrés par la grotte du Mont Falise à Antheit permettent de conclure que ce petit abri, mal orienté a cependant été habité ou fréquenté à 6 époques différentes.

1° Au Paléolithique moyen, des chasseurs moustériens y abandonnent quelques outils et des reliefs de repas.

2° Elle a été fréquentée durant le Paléolithique supérieur.

3° Les Néolithiques des plateaux environnants y séjournent un court moment.

4° Les hommes de la Tène 1 l'utilisent comme ossuaire.

5° Les Romains la visitent durant le II^e siècle.

6° Au moyen-âge, elle sert encore de refuge ou d'abri.

7° Présentement des habitants du voisinage emploient comme dépotoir cette cavité partiellement effondrée.

Nous ne voudrions pas terminer cet exposé sans souligner l'extrême gentillesse de notre ami M. J. Destexhe-Jamotte en qui nous avons trouvé un conseiller de valeur et qui a bien voulu assurer l'élaboration des dessins des pièces trouvées. Qu'il trouve ici ainsi que son fils Guy l'expression de notre vive gratitude.

BIBLIOGRAPHIE

- DE PUYDT, M. 1907. Emplacements d'habitations préhistoriques en Hesbaye. *Compte rendu de fouilles pratiquées avec M. M. Davin-Rigot et Davin Herman au gisement du Vicinal. Bull. Soc. Anthropol. Bruxelles*, 26 : 47-60.
- DE PUYDT, M., HAMAL-NANDRIN, J. et SERVAIS, J. 1912. Liège Paléolithique. Le gisement de Sainte-Walburge dans le limon hesbayen. *Bull. Institut Archéologique Liégeois*, 42 : 6-80.
- DESTEXHE-JAMOTTE, J. 1949-1950. Emplacement d'habitation de l'âge du fer à Moxhe (Vallée de la Méhaigne) Pr. de Liège. *Bull. Soc. belge Anthropol. Préhist.*, 60 et 61 : 266-269.

- DESTEXHE-JAMOTTE, J. 1957. La grotte Schmerling à Engis. Pr. de Liège. *Bull. Chercheurs de la Wallonie*, 16 : 105-127.
- DESTEXHE-JAMOTTE, J. 1958-1950. Quelques considérations sur l'Abri de Mégarnie à Engihoul. *Bull. Chercheurs de la Wallonie*, 17 : 28-54.
- FRAIPONT, Julien. 1897. La grotte du Mont Falhise à Anthée. *Bull. Acad. Roy. Belgique*, 3^e Série 33 (1) : 47-51.
- FRAIPONT, Julien. 1897-1898. La sépulture du Mont Falhise à Anthée. Pr. de Liège. *Bull. Soc. Anthrop. Bruxelles*, 16 : 338-341.
- FRAIPONT, J. et TIHON, F. 1889. Exploration scientifique des cavernes de la vallée de la Méhaigne. *Mém. Acad. Roy. Belgique*, 42 : 1-72.
- MARIËN, E. 1952. *Oud België. Van de Eerste Landbouwers tot de komst van Caesar*. De Sikkel. Antwerpen, p. 377, pl. 348.
- THISSE-DEROUETTE, J. et DESTEXHE-JAMOTTE, J. 1949. Quelques précisions sur la découverte du gisement paléolithique d'Otrange. *Bull. Chercheurs de la Wallonie*, 14 : 1-29.
- VANDEBOSCH, A. 1933-1936-1937. Le gisement paléolithique d'Engihoul. *Bull. Chercheurs de la Wallonie* 11 : 133-137 ; 12 : 1-84 ; 13 : 1-13.
- VANDEBOSCH, A. 1958-1960. L'Abri de Mégarnie à Engihoul. Commune d'Ehein. Pr. de Liège. Première partie. Historique des fouilles de 1908 à 1958. *Bull. Chercheurs de la Wallonie*, 17 : 28-54.